

Off. Marignane le 30/12/47.

AZZINI

Hector Gazzini. Chemin des Plaines Off. Marignane B du R^e
a

Dorier Ernest
N° 912148
CAM

Honoré le President de l'amicale des anciens détenus
Vétérans de la centrale d'Eyres.

Gher Camarade.

Par mon camarade : Ferana Nicolas, actuellement en traitement au sanatorium "Les Terrasses" à Briançon. Je viens d'apprendre que l'organisation Militaire clandestine de la Centrale d'Eyres est reconnue comme une organisation de la résistance. "F.F.I."

Cyant été dans la dite Prison parmi le collectif des internes administratifs venant du camp de St Sulpice dans les derniers mois de l'année 1943. (Je m'excuse de ne me souvenir de la date exacte)

Je faisais parti du convoit qui devait être dirigé aux Chablis lequel après avoir passé tout une journée en gare d'Eyres en prévision du départ, fut ramené le soir à la centrale, où le retour était fêté par tous les détenus de la prison.

Lors de l'attaque contre notre collectif, lequel fut défendu éhéroïquement par les détenus sérieusement organisé et dirigé, par les gardes mobiles et G.M.R. Je fus aveuglé par les bombes lacrimogènes.

À l'ouverture de nos portes après le repli des forces policières, jeune fois notre local évacué, je fis la visite de tous les Chablis afin de vérifier si tous les camarades étaient sortis.

Je franchis alors la porte où j'attendais le camarade Pierre Dorje mais au contact de l'air je n'y vis plus.

Dirigé vers l'Infirmerie, je n'en ai maintes occasions les paroles encourageantes de nos camarades J. Michaud.

Et Pierre Doize,

Notre collectif ayant été évacué au camp de Garrière pour être dirigé par la suite sur l'île d'Yeu; 11 jours après à peine nota ma rue retrouvé avec mes camarades d'Infortunes et d'Ideal qui devait être au nombre de 30. nous quittons la Centrale pour rejoindre la ~~île~~ île de nos de notre troupe à Garrière.

Pouvent certifier mes dires, les camarades Doize, Dolbier, Bois Jean, Michaut, Terrane, Daniel Renault, Balaguer, Seriez Henri, Affora, Uru, Morelini, Sayare Josephs, (Maire de Béziers) et une foule d'autres camarades qu'il me serait trop long de désigner, pensant que ces quelques un peuvent suffire pour statuer sur mon cas.

A Savoir si je peu. obtenir un certificat de mon passage à la dite île afin de completer mon dossier pour percevoir mon paule.

Ce en quoi je solliciterai votre haute bienveillance.

Dans l'espoir d'une rapide et favorable réponse.

Veuillez recevoir l'assurance le Pseudo
mes salutations de Patriotes ainsi que tous
mes remerciements.



P.S. Au titre de mon activité actuelle, je vous indiquerai que ma lutte n'a cessé d'être active.

Terrane, Nicolas, Pierre Doize qui connaît mon travail actuel peuvent et se feront je crois un plaisir de vous répondre.

J'indiquerai d'autre part que j'étais dans le collectif des administrateurs de la Centrale D'Eysnes "Responsable aux jeunes" quoique y étant très peu. j'avais un rôle à jouer auprès d'eux.

A la fin de la greve de Novembre dernie, qui vit depenser sans compter toutes les energies des hommes qui entendent rester libres je suis tombé malade lors de la reprise du travail dans un état complet de faiblesse.

Quoique plait d'argent ne soit pas mortelle, elle est quelquefois un embarras tel qu'il m'a fallut aller me soigner chez mes parents à Gignac, où je me trouve encore actuellement n'étant pas stable

en fait de quoi je vous demande de m'écrire à l'adresse
suivante qui n'est que provisoire.

Hector Gazzini
Chez M^r. Gazzini Octave.
Gignac la Merthe
B. du FB.

AZZINI

Marrignane P.C. 9 April 1948.

Reponse le 19/4/48
M. Niclauz Terrana à M. Factor Gazzini Chemin des Plaine à Marrignane
à
M. Niclauz Terrana à M. Factor Gazzini Chemin des Plaine à Marrignane
S.M.
Le 20/4/48 S.M.

M. Niclauz Terrana Secrétaire général de l'annexe d'Epôres

Gens Camarade

À la suite de l'entretien que j'eus avec notre camarade Nicolas Terrana, je m'adresse à toi pour la requête suivante:

Atteint d'une longue maladie (Poumons droit touché) à la suite des longues années de détention dans les divers prisons de France, je me suis vu contraint de cesser toute activité et travail depuis le 10 Decembre 1948, et d'engager les démarches pour obtenir une pension d'âge militaire (ancien combattant F.F.I.). Je m'adresse à toi afin d'obtenir, si droit il y a car je ne veux aucune fausse, une attestation prouvant que je faisais parti de l'appareil militaire clandestin d'Epôres étant organisé moi-même au sein de l'administration, et faisais parti de la fraction irredicible que l'on devait envoyer en zone occupée, ce qui occasionna les premières bagarres et fut du

nombre des assaillants par les bombes lacrymogène.

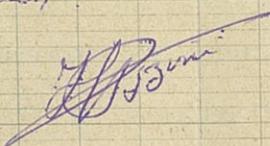
J'ai déjà relaté mon activité d'Écureuil sur une première lettre adressée en décembre pour obtenir ce même certificat afin de le joindre au dossier pour le paiement de mes années de prison.

Il m'a été répondu par quelques circulaires et questionnaires qui était déjà rempli et entre les mains de la Fédération de Marseille.

Cette lettre que tu retrouveras certainement te donnera de plus ample détail sur ma personne.

À ce jour ce certificat me fait défaut pour compléter mon dossier de demande de pension. et à ce titre je te demande de te pencher sérieusement sur mon cas.

Esperant que tu seras favorable à ma demande et prête à fournir toutes indications nécessaires, dans l'attente d'une rapide réponse. je t'advice mes sincères salutations



P.S Parmi les gars qui me connaissent je peux citer

Dorze - Michaux - Perrama - Dolichier - et une flotilla de jeunes camarades de je ne veux pas citer ici.

FEDERATION NATIONALE DES DEPORTES & INTERNES
PATRIOTES
10, rue Leroux-PARIS-16e

337

AMICALE DES ANCIENS DE TIENS PATRIOTES DE LA CENTRALE D'EYDÉS

Fiche à remplir pour l'établissement de la carte 1946, à retourner au Siège de l'Amicale avec 2 photos d'identité.

NOM... Ozogini Prenoms... Hector N° le.. 3-7-1719

ADRESSE : Rue... Gantin St Anne N° Localité Mariquique Dép.

QUELS PREAUX : Interné administratif Matricule N°
(les classer dans l'ordre avec date d'entrée) Pour les internés adm.
le spécifier.

DEPORTE à
(indiquer les différents camps et kommandos et dates d'entrée, afin
de faciliter les recherches des disparus.)

La cotisation a été fixée à 50 Frs, par le Congrès des 4 et 5 Août
1945 - Le règlement peut être effectué en deux fois au compte Chèque Postal 476482.